

FOCUS SUR L'IMMOBILIER EN RÉGION PRENDRE EN COMPTE DES BESOINS DES AGENTS

LE GROUPE DE TRAVAIL DU COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION DE RÉSEAU DE JANVIER A ÉTÉ L'OCCASION D'UN POINT LES PROBLÉMATIQUES IMMOBILIÈRES RENCONTRÉES DANS CERTAINES DIRECTIONS RÉGIONALES. LA CFDT RAPPELLE QU'AVEC L'ÉCO-RESPONSABILITÉ LA PRISE EN COMPTE DES BESOINS DES AGENTS DOIT ÊTRE UN PRÉALABLE À TOUT PROJET IMMOBILIER.

BORDEAUX ET PACA DIMINUTION DES PLACES DE PARKING

Du fait de régulation des places dans les bâtiments neufs, le nombre de places attribuées à l'Insee sera limité dans les nouveaux bâtiments, dont ceux de Marseille et Bordeaux. 36 places de parking sont actuellement prévues à Bordeaux.

Seul un agent sur 4 aura une place de stationnement à Marseille. Ces nombres sont inférieur à ceux des parkings actuels.

La CFDT alerte la direction sur le nombre insuffisant de place prévues dans ces projets et demande que soient proposées des places supplémentaires en location à proximité des nouveaux bâtiments de Marseille et de Bordeaux.

COMPTE-RENDU
DE GROUPE DE
TRAVAIL DU CSA,
MARDI 17 JANVIER
2023



PACA ÉLOIGNEMENT DU RESTAURANT ADMINISTRATIF

Le déménagement de la Direction Régionale de PACA est acté depuis le 2 décembre 2022 pour les 9 prochaines années.

Il se fera en deux étapes : les agents déménageront à l'échéance du bail, fin mai 2023, la Direction fin 2024. Le critère décisif retenu est celui de la proximité du nouvel emplacement.

La création d'une cantine n'est pas d'actualité, un restaurant administratif se trouvant "à proximité" (à environ 800 mètres).

La création d'espaces conviviaux semblable à ceux de la DR (avec tables, évier et micro-ondes) est envisagée pour répondre aux besoins des certains agents rencontrant des difficultés pour s'y rendre.

La suite des discussions se fera en dialogue social local.

BORDEAUX DÉMÉNAGEMENT DU SITE SANS PERTE DE POSTES

Le déménagement de la Direction Régional de Bordeaux au bâtiment Insight à l'automne 2023. Les agents sont inquiets quant à leur installation dans un espace avec une superficie réduite, ils craignent de devoir partager leur poste de travail.

La Direction se veut rassurante face aux inquiétudes des agents et confirme qu'il y aura bien un poste par agent.

La CFDT de Nouvelle Aquitaine continuera de s'impliquer dans les échanges lors du prochain GT du dialogue social local.

CORSE RIEN DE PLUS

Il n'est pas prévu de travaux supplémentaires pour la DR de Corse.

La CFDT s'étonne de ne pas voir mentionner la Corse dans les établissements où des travaux sont à prévoir.

En effet, on peut aisément penser que l'isolation du bâtiment est à revoir quand on observe que les agents ne quittent pas leur manteau l'hiver et forcent la climatisation l'été.

La Direction rappelle que l'isolation du bâtiment a été jugée suffisante.

Pourtant, les autres bâtiments de la cité ont tous fait l'objet de travaux d'isolation.

UNE CONSULTATION EN AMONT

La CFDT met l'accent sur la nécessité de **communiquer avec les organisations syndicales et d'interroger les agents sur leurs besoins** en amont de toute opération immobilière.

Elle sollicite la Direction Générale pour appuyer sa demande de **questionnaire sur les besoins des agents en matière de déplacements et d'installation**, notamment pour les déménagements de Bordeaux ou Marseille.

La Direction répond qu'elle en discutera avec les Directeurs Régionaux. Elle rappelle que c'est à chaque Direction Régionale de proposer des possibilités afin de trouver un équilibre.

Grâce à l'insistance de la CFDT, une nouvelle consultation des agents de Bordeaux sur leur besoin a été lancée.

La Direction propose un nouveau **temps d'échanges avec les agents le 23 février** et une réunion des élus locaux est également programmée en mars.

VOS REPRÉSENTANTS CFDT À CE GROUPE DE TRAVAIL

Prisca Blancard
Nathalie Bailly
Thanh Nguyen-Tu

Stéphane Dupin
Valérie Villacres
Sandrine Goubet

TROUVER DES SOLUTIONS POUR LES PLACES DE PARKING

La question du nombre des places de parking revient de façon récurrente dans plusieurs régions.

La politique Insee Vert vise à inciter les agents à utiliser des modes de transports éco-responsables et à réduire l'utilisation de la voiture dans les déplacements quotidiens.

La Direction refuse, dans ce contexte, de louer des places de parkings supplémentaires lors de l'installation dans des nouveaux bâtiments (Bordeaux, PACA, Metz...).

La CFDT est en faveur de cette incitation vers des modes de transports plus écologiques.

Elle souligne néanmoins que **tous les agents n'ont pas actuellement la possibilité de se déplacer autrement qu'en voiture**, parfois pour des raisons indépendantes de leur volonté (problèmes de santé, absence de transports dans certaines zones, dépôt des enfants dans leurs écoles éloignées, etc.).

La CFDT demande que des discussions soit engagées sur la **mise en place de critères d'attribution des places de parking** s'il y a lieu.

Elle préconise également de développer des **plans de mobilités durables au niveau local pour réduire l'usage de la voiture** dans les trajets domicile-travail (transports en communs, télétravail...).

POUR ALLER PLUS LOIN

[L'écoresponsabilité, c'est l'affaire de tous !](#)

[Insee vert : un plan d'envergure mais une liberté locale limitée](#)

